

Sale coup pour les libraires

[1] Les parents d'élèves de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur n'auront plus besoin de casser leur tirelire: le conseil régional, sous l'impulsion de son président, Michel Vauzelle, vient de créer un fonds spécial de 2 290 000 €, destinés aux établissements scolaires, à charge pour eux d'acheter les ouvrages et de les redistribuer aux écoliers, sous forme de prêt. L'économie pour les familles s'élève à 160 € par élève de l'enseignement général et technologique, et à 106 € par élève de l'enseignement professionnel. Appliquée pour l'instant aux classes de seconde, ainsi qu'aux premières années de BEP et de CAP, la mesure devrait s'étendre, d'ici à trois ans, aux 180 000 lycéens de la région.

[2] Tout bénéf pour les familles, mais les petits libraires tournés vers les scolaires ressentent la mesure comme une véritable condamnation à mort. Pourtant, ces derniers ont – en principe – reçu leur part du gâteau, puisque deux tiers des commandes passées par les lycées l'ont été auprès des détaillants. « C'est faux, les chiffres sont manipulés, s'insurge Chantal Mainguy, libraire à Arles et présidente de l'association Libraires en colère. Dans le département du Var, trois grosses librairies ont raslé la quasi-totalité des marchés. Et sur 250

points de vente de livres dans la région, seule une trentaine se partage les commandes. »

[3] Principaux incriminés, les grossistes, qui accordent aux écoles des rabais parfois exorbitants. Faute de pouvoir les suivre, la plupart des librairies craignent de devoir, à terme, mettre la clé sous la porte. Un risque d'autant plus réel que, dans la région Centre, où le même dispositif de gratuité est en vigueur depuis 1998, une grande partie du réseau de proximité a disparu... Pour Chantal Mainguy, le salut doit venir de la législation: « Il faut que les élus s'engagent à plafonner les remises aux collectivités. C'est la seule solution. » Une solution qui n'empêchera pas le public de désertter les petites enseignes tournées vers le scolaire: « Jusqu'ici, les lycéens et leurs parents étaient obligés de venir nous voir pour acheter les manuels. C'était l'occasion pour eux de découvrir d'autres types d'ouvrages, d'être en contact avec les livres. Avec cette mesure, ils ne vont plus mettre les pieds dans les librairies », explique Marc Bescond, président de l'association Libraires du Sud. Et c'est d'autant plus grave que les petits libraires souffrent d'une image encombrante: « Beaucoup de gens s'imaginent que nous sommes élitistes, intellos et, surtout, plus

chers que les grandes surfaces, déplore Chantal Mainguy. Lorsqu'ils viennent acheter des manuels, ils se rendent compte que ça n'est pas vrai. »

Face à cette avalanche de critiques et « soucieux de préserver le fragile réseau des libraires », Michel Vauzelle réfléchit. Nombreuses rencontres avec les mécontents. Pour l'instant, pas grand-chose de concret, mais des projets: « Je pense en particulier aux chèques livres, qui permettraient aux familles de retirer les ouvrages directement chez les libraires, confie-t-il. Pour l'instant, cette mesure est réservée aux familles les plus défavorisées, mais nous sommes en train d'essayer de modifier la législation. »

Prendre les écoliers par le fond de la culotte pour leur faire retrouver le chemin des libraires de proximité, pourquoi pas? Mais le problème ne sera pas réglé tant que les petites librairies resteront dépendantes du marché scolaire. Car celui-ci risque de leur échapper de toute façon, à plus ou moins long terme: entre les ravages du « photocopillage » des manuels et le développement du cartable électronique, les libraires de proximité devront probablement évoluer, d'une manière ou d'une autre. Pour ne pas disparaître.

Hélène Marzoff

MOTS EXPLIQUÉS

Instaurée = établie pour la première fois. (surtitre)

BEP = Brevet d'études professionnelles. § 1

CAP = Certificat d'aptitude professionnelle. § 1

PRÉPARATION DU TEXTE

1. Que pensez-vous du titre?
2. Le surtitre est-il important?
3. Repérage des paragraphes/Idées essentielles.
4. Remarquez la forme particulière des connecteurs de paragraphes.
5. Formulez l'idée principale de ce texte. Quel est ce « sale coup » pour les libraires?

APPROCHE LEXICALE

Expliquez les mots ou expressions en italique

1. Les parents d'élèves n'auront plus besoin de casser *leur tirelire*. § 1
 2. Sous *l'impulsion* de... § 1
 3. Un *fonds* spécial. § 1
 4. *Tout bénéf.* § 2
 5. Recevoir *sa part de gâteau*. § 2
 6. Principaux *incriminés*. § 3
 7. *Exorbitants*. § 3
 8. *Mettre la clé sous la porte*. § 3
 9. *Un réseau de proximité*. § 3
 10. *Le salut doit venir de la législation*. § 3
 11. *Plafonner* les remises aux collectivités. § 3
 12. Souffrir d'une *image encombrante*. § 3
 13. *...élitistes, intellos...* § 3
 14. Prendre les écoliers *par le fond de la culotte*. § 5
 15. Le *photocopillage*. § 5
 16. Le *cartable électronique*. § 5
- De quelle catégorie de niveau de langage relèvent la plupart de ses expressions?

GRAMMAIRE

Faute de pouvoir les suivre: formulez autrement l'expression en italique. § 3

C'est d'autant plus grave: que veut dire exactement *d'autant plus*...?

Formulez une phrase de votre choix où l'expression *d'autant plus* sera utilisée. *Le risque de fermer la librairie est...*

Ce texte comporte plusieurs verbes d'opinion: *s'insurge* (§ 2)/*explique* (§ 3)/*déplore* (§ 3)/*confie* (§ 4). Expliquez les connotations ou les nuances apportées par chacun de ces verbes dans le discours oral.

COMPRÉHENSION GLOBALE

1. De quelle mesure commerciale s'agit-il?
2. Les libraires scolaires sont-ils totalement lésés?
3. Quelle catégorie de la population fait-elle le plus de tort aux petits libraires?
4. Les autorités politiques prennent-elles ce problème en considération?
5. Trouvez dans ce texte des arguments justifiant le titre de l'article.

RÉSUMÉ

Faites le résumé de cet texte en 100 mots.